



5^{ème} Rallye de l'Hérault Grand Orb (17 et 18 avril 2021)

- ADDITIF N° 1 Organisateurs au Règlement particulier de l'épreuve -

1) – Modification PROGRAMME-HORAIRES :

Etant donné l'incertitude due à la crise sanitaire, la parution du règlement et l'ouverture des engagements est décalée de 2 semaines (**lundi 8 mars au lieu de lundi 22 février 2021**)

2) - Modification Article 3P – CONCURRENTS ET PILOTES relative au montant des droits d'engagements :

- avec la publicité de l'organisateur : ~~280~~€ **320** €
- sans la publicité de l'organisateur : ~~560~~€ **640** €

La modification du montant des droits d'engagement correspond à une participation des équipages à une augmentation des charges liées aux contraintes sanitaires du moment.

Fait à Montpellier le 8 mars 2021

Pour le Comité d'organisation,


Alain SZAFARCZYK, Président

ASA HERAULT
577, Av. Louis Ravas
Rés. Le Rimbaud
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 61 00 99